

LA FINANCE, UN MILIEU INNOVATEUR MÉTROPOLITAIN

Muriel Tabariés

Avec près de 11 millions d'habitants, la métropole parisienne est la seule en France qui puisse se prévaloir du statut de véritable ville internationale. Cela signifie que « la capitale de la France est la seule agglomération française ou presque à pouvoir faire pleinement, et dans toute sa diversité, l'interface avec les grands pôles de la planète »¹. En effet, si l'Ile-de-France représente² 18,8 % de la population française, elle représente 23 % des emplois salariés, 29 % du PIB national, 50 % des chercheurs, 83 % des sièges des 200 plus grandes entreprises françaises, 51 % des emplois du monde de la culture, 60 % des emplois du secteur des études économiques et de la consultance, et plus significatif encore : 34 % des emplois de recherche, étude, conception (43 % de cadres), 35 % des emplois en gestion (46 % de cadres), 35 % des emplois en commercial et marketing (50 % des cadres), 26 % des emplois de l'administration (35 % des cadres).

En outre, l'Ile-de-France a accentué son hégémonie décisionnelle au cours des années quatre-vingt, notamment dans différents domaines ayant trait aux services aux entreprises, commerce, marketing et de façon générale dans toutes les activités qui impliquent, dans le contexte de la mondialisation, une forte présence des systèmes de décision. Le tertiaire directionnel se concentre de plus en plus sur le pôle parisien, et cela malgré les aspects négatifs de la concentration urbaine. Ce sont les fonctions liées au tertiaire qui ont été dans le passé récent les plus inductrices d'emplois, au point qu'entre 1982 et 1990, plus de la moitié des créations d'emplois salariés du pays l'ont été en Ile-de-France³.

L'agglomération parisienne est donc le lieu de concentration et de polarisation des fonctions stratégiques (44 % de l'emploi stratégique national pour seulement 21 % de l'emploi total) puisque globalement, Paris arrive en tête pour toutes les fonctions stratégiques sauf pour la recherche publique⁴. Dominent à Paris les fonctions de décision et de conception, mais aussi les fonctions de commercialisation. Autour de ce pôle de fonctions stratégiques, se développent des activités nouvelles comme le conseil aux entreprises en innovation ou en financement. Ce phénomène n'est pas propre à Paris mais concerne les grandes villes⁵ en général. En effet, plus les activités deviennent liées à la manipulation de signes, de symboles et d'informations, plus leur exer-

cice a besoin d'un contexte culturel favorable, d'un bain où l'innovation et les rencontres sont facilitées. C'est certainement ce qui explique le phénomène de métropolisation actuel, à savoir la croissance dans les plus grandes villes de certains types d'activités et de fonctions, et tout particulièrement la fonction financière, qui s'est beaucoup développée au cours des vingt dernières années. P. Veltz⁶ parle de ce « processus de métropolisation » comme étant la constitution d'une « société métropolitaine qui fonctionne en réseau de commandement métropolitain, mondialisé ».

Ainsi, à l'intérieur de l'économie métropolitaine, on peut distinguer des sous-ensembles ayant des rapports différents à la métropole. Les filières qui ont un fonctionnement relativement en phase avec cette économie, c'est-à-dire celles qui se dématérialisent et qui fonctionnent plutôt à partir de signes (qu'elles peuvent capter dans la métropole) se démarquent nettement de celles qui ne le peuvent pas, comme les activités industrielles qui ont fait la richesse de la région. C'est le cas des filières de la mode, de l'édition, des services très pointus aux entreprises, de la finance ou encore de certains secteurs *high tech*. Le secteur de la mode et plus précisément de la haute couture a été étudié par A. Matteaccioli⁷. Les rapports à la ville du secteur de la finance

1. Guy Loinger, « Élément de réflexion sur la polarisation économique de l'espace parisien », note réalisée dans le cadre de section Prospective et Planification du CES d'Ile-de-France, 4.10.1994.

2. Statistiques empruntées au rapport de G. Loinger pour le CES d'Ile-de-France, op. cit.

3. Guy Loinger, op. cit.

4. Gestion, recherche-industrie, commercial-industrie, informatique, information, services, banque-assurance, commerce de gros, télécommunications, transports, art, in Ph. Julien, « Les fonctions stratégiques » dans cinquante villes de France », in *INSEE Midi-Pyrénées*, n° 300, fév. 1994.

5. Saskia Sassen « La ville globale, éléments pour une lecture de Paris », in *Le Débat*, août 1994.

6. Pierre Veltz, « Dynamiques des systèmes productifs, territoires et villes », communication au colloque international « Villes, entreprises et société à la veille du XXIe siècle », IFRESI-PIRVILLES, Lille, mars 1994.

7. Cet article est tiré d'une recherche effectuée avec Andrée Matteaccioli sur deux milieux innovateurs parisiens, la haute couture et la finance, dans le cadre de la recherche GREMI V, financée par le Plan Urbain. Communication présentée au colloque du GREMI à Evora (Portugal) en novembre 1995.



La Bourse au Nouvel an.

ne sont pas exactement de même nature. Nous entendons par « milieu innovateur » un milieu professionnel caractérisé par un cadre initial localisé, une logique d'organisation (coopération pour innover) et une dynamique d'apprentissage, selon la problématique du GREMI⁸.

Les innovations dans les services financiers

A la fin des années soixante-dix, on assiste dans le monde à des bouleversements profonds dus à la croissance des déficits des États et au recyclage des excédents des pays pétroliers, ce qui oblige à organiser la circulation internationale de ces capitaux, et donc à déréglementer pour ouvrir les marchés nationaux ; ces changements se produisent d'abord aux États-Unis, puis à Londres (déréglementation, création de marchés à terme d'instruments financiers), et se propagent à la France dans les années quatre-vingt. La place de Paris, qui est très en retard, car le marché financier français ne joue qu'un rôle limité dans le financement de l'économie française (la capitalisation boursière a même baissé en francs constants de 1966 à 1976, restant toujours inférieure à 10 % du PIB⁹) connaît alors une croissance rapide¹⁰, mais ne rattrape pas ses concurrentes qui conti-

nent d'avancer. Paris innove cependant en continu, jusqu'à devenir une des places les plus modernes et les plus ouvertes.

Les services financiers font partie des services très spécialisés qui se sont développés ou sont apparus depuis une dizaine d'années, et que l'on appelle les services supérieurs ou quaternaires. En particulier, depuis les importantes réformes mises en œuvre par les différents gouvernements français au cours des années quatre-vingt, ces activités financières se sont développées à un rythme très rapide, répondant à la création de nouveaux marchés à la Bourse, de nouveaux produits et de nouvelles techniques de plus en plus sophistiquées et à la modification du rôle des banques et des assurances dans le jeu économique. En particulier, la nouvelle loi de 1984 (en créant une catégorie unique d'établissements de crédit) a conduit le système bancaire à se déspecialiser et à s'ouvrir aux

8. Cf. l'introduction de Denis Maillat, in D. Maillat et J.-C. Perrin éd., *Entreprises innovatrices et développement territorial*, Neuchâtel, GREMI - IRER-EDES, 1992.

9. Rapport sur Paris, place financière internationale - rapport au Comité économique et social de la région d'Ile-de-France présenté par Jean-Richard Sulzer, novembre 1990.

10. La capitalisation boursière est passée entre 1983 et 1994 de 225 à 2412 milliards de francs pour les actions et de 1000 à 3692 milliards de francs pour les obligations. (in Paris Europlace Formation).

nouvelles activités financières, et l'ouverture du marché monétaire (par la création de certificats de dépôts négociables et de billets de trésorerie) a permis aux entreprises de placer ou d'emprunter leur trésorerie beaucoup plus facilement¹¹. Cette réforme a entraîné un élargissement



Le ménage après le marché.

de la sphère financière et une modification du comportement des acteurs : la fonction financière de l'entreprise s'est développée, des spécialistes de l'activité financière ont été recrutés et le pouvoir des services financiers dans les entreprises s'est trouvé renforcé ; en ce qui concerne les banques, elles ont repris partiellement l'initiative car elles demeurent les partenaires obligés pour certaines opérations (ingénierie financière, recherche de partenaires, mise au point de produits financiers adaptés). « De simples bailleurs de fonds, les banques sont devenues de véritables prestataires de services, vendant un savoir-faire et concevant des produits adaptés à chaque cas particulier... »¹² La désintermédiation, la déréglementation du marché financier et son décloisonnement ont favorisé le développement des activités financières et un recrutement massif de personnel très qualifié (entre 83 et 86 le personnel relevant de la convention collective de la compagnie des agents de change a progressé de plus de 47 %) ;

en effet, les innovations qui se sont succédé dans ce domaine (création du second marché, du MATIF et du MONEP, dématérialisation, système de cotation en continu et création des sociétés de bourse, etc.) ont entraîné une spécialisation de plus en plus pointue des personnes travaillant dans ce secteur et une importante augmentation de leur qualification. De nouvelles innovations se poursuivent aujourd'hui, telle par exemple que la création d'un « nouveau marché » (sorte de NASDAQ français, destiné à devenir européen) pour les jeunes entreprises innovantes en phase de croissance, qui a ouvert en 1996, ou que la fusion des systèmes de traitement des opérations de la Banque de France et de la SICOVAM (Société interprofessionnelle de Compensation des Valeurs Mobilières) qui s'est réalisée également en 1996. D'autres bouleversements sont en cours : mise en place de l'euro et application de la Directive européenne sur les services d'investissement, qui devrait encore favoriser la négociation à distance¹³.

Dynamique territoriale de la finance à Paris

La mondialisation des flux financiers s'est traduite concrètement par une interdépendance entre les différents marchés, nationaux et internationaux, court terme et long terme, qui oblige à réunir en un lieu unique (la salle des marchés) l'ensemble des intervenants sur les différents segments des marchés de capitaux. Ces salles de marché ont une caractéristique commune qui est liée au besoin des opérateurs de se voir et de communiquer entre eux pour coordonner ou compléter leurs interventions¹⁴. De nombreuses salles de marché ont été construites depuis les années quatre-vingt (fin 87, 185 salles de marché étaient recensées à Paris, Neuilly et la Défense). Depuis le krach de 1987, une tendance nouvelle se dessine, qui vise à rapprocher le *front office* (opérateurs qui interviennent directement sur les marchés) et le *back office* (services gestionnaires et comptables) afin de renforcer les contrôles ; cette évolution contribue à accroître les surfaces nécessaires, et donc à rendre plus aigus les problèmes immobiliers.

En ce qui concerne la localisation de l'activité financière à Paris, on assiste à deux évolutions parallèles :

– à la fois la dématérialisation des opérations à la Bourse de Paris et la disparition de la criée à la Corbeille du Palais Brongniart dans le II^e arrondissement, qui fut le

11. Ainsi, le taux de financement des entreprises par les intermédiaires financiers, qui était de 64,4 % en 1978, est passé à 20 % en 1985 (contre respectivement 35,6 % et 80 % pour le financement désintermédié) – source Conseil National du Crédit – cité in Petiteau, *La Cité financière de Paris*.

12. G. Petiteau, *La cité financière de Paris*, Direction régionale de l'Équipement, Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Préfecture de la région Ile-de-France, avril 1989.

13. Cf. *Les Échos* du 3 juillet 1997.

14. Cf. Petiteau – op. cit.

lieu physique de toutes les transactions boursières, depuis le XIXe siècle et ce jusqu'en 1988 ; cela a permis la décentralisation des transactions ; on assiste ainsi à la création de nombreuses salles de marché dans Paris qui débordent largement le quartier traditionnel de la Bourse, quoique la concentration dans ce quartier soit encore très forte (Ier, IIe, VIIIe, IXe arrondissements). Les intermédiaires agréés (les sociétés de bourse) qui étaient regroupés aux alentours du Palais de la Bourse, dans un rayon de 800 mètres, se sont un peu éloignés mais pas trop ; ils sont les seuls dotés d'un système interactif, et le recrutement continu de nombreux salariés a eu pour effet de diminuer la surface disponible par salarié : on peut encore parler de surconcentration dans le quartier de la Bourse.

– et la création d'une autre criée au MATIF et au MONEP où tous les opérateurs se rencontrent et continuent de se comprendre par gestes et par paroles. Il s'agit de deux nouveaux marchés qui ont remplacé l'ancien marché des valeurs. Cependant une partie des activités du MONEP est en train de s'informatiser et va quitter à son tour la criée.

Par ailleurs, les carences urbanistiques héritées du XIXe siècle et les dispositions du SDAU (Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) et des POS (Plan d'Occupation des Sols) de Paris ont longtemps interdit à la cité financière de se densifier et de se moderniser sur place. Puis l'instauration en 1989 du COS de fait sans paiement de taxe a permis de reconstruire le même nombre de m² de planchers quand un bâtiment était démolé, alors qu'auparavant le COS pour les bureaux (inférieur au COS de fait) interdisait à la cité financière de se moderniser.

Les différents projets de la ville de Paris de délocaliser les activités boursières et financières dans d'autres quartiers de Paris ou dans la banlieue ouest ne semblent pas avoir l'aval des intéressés. La seule solution leur semble être une extension sur place, à savoir vers l'ouest, le nord et le sud-est. Est-ce à dire que la concentration des acteurs au sein d'une cité financière, marquée par l'histoire des localisations successives, reste toujours d'actualité, même si cette cité financière est un peu plus éclatée que celle de Londres ou de New York ?

Or les entrevues avec certains des représentants du milieu de la finance à Paris laissent penser que la proximité physique ne jouerait plus un rôle déterminant comme dans le passé, où tout se passait autour de la Bourse, lieu central où pouvaient se rencontrer tous les intervenants de la finance ; en effet, l'informatisation accélérée des systèmes d'information et des outils de travail contribue au rapprochement des différents acteurs par la voie télématique, ce qui induit a priori un moindre besoin de proximité physique (exemple du NASDAQ américain). « On ne travaille plus de la même façon : autrefois cela passait par la parole, des échanges physiques, aujourd'hui l'information circule vite, elle est plus riche et plus dense, et on peut surveiller les marchés grâce aux machines. Les rencontres sont toujours nécessaires mais pour d'autres raisons »¹⁵. Cependant, la dispersion observée actuellement des salles de marché dans Paris et la banlieue ouest (et même la banlieue nord) n'empêche pas la concen-

tration de certains établissements très importants au centre de Paris (la Bourse du Commerce, les sièges des grandes banques, la Banque de France, les sociétés de bourse etc.), et aussi de façon plus large (la direction du Trésor à Bercy, la COB, qui était installée auparavant à la Défense, dans le XV^e arrondissement). De même, la présence d'équipements dans le cœur de la métropole, ainsi que celle des centres de décision de toutes sortes (ministères, sièges sociaux, organismes professionnels divers...) et de services très spécialisés et en pleine évolution facilitent l'activité proprement dite de la finance, qui est étroitement interconnectée à eux. La dispersion des activités boursières serait plus apparente que réelle, dans la mesure où les activités vraiment stratégiques de la filière resteraient concentrées dans le centre des affaires, même si ce centre s'est quelque peu élargi du fait de besoins immobiliers nouveaux et du fait de l'accroissement de la population active concernée (augmentation très forte des effectifs de la finance depuis le début des années quatre-vingt, malgré la stagnation actuelle¹⁶). En effet, quelques acteurs importants de la sphère financière se sont éloignés du centre, comme le ministère des Finances (Bercy dans le XIIe), et la SICOVAM (organisme qui gère pour la Société des Bourses françaises la quasi-totalité des transactions – dématérialisées – sur les titres) qui s'est installée à Marne-la-Vallée.

Par ailleurs on observe au niveau des banques un mouvement très net de desserrement vers l'ouest surtout (la Défense et communes alentour), mais également vers l'est et le sud-est. Et ce mouvement concerne les sièges et les services centraux, et pas seulement les *back-offices*, ce qui indique bien que c'est le centre financier de la capitale qui s'agrandit et que le besoin de centralité n'est plus aussi fort. Mais il faut toutefois noter que ce mouvement a lieu à la faveur de la crise immobilière qui sévit depuis 1991 à Paris, et il est significatif d'une volonté des banques de résorber leur stock de créances douteuses dans l'immobilier. Il est certain par ailleurs que les immeubles haussmanniens du centre des affaires parisien ne sont pas tous très adaptés à des activités en pleine évolution technique, et qui demandent des immeubles « intelligents ».

Les compagnies d'assurances, elles aussi, se sont redéployées sur le territoire français, essentiellement vers les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes, mais ce mouvement a semble-t-il pris fin aujourd'hui.

Les atouts stratégiques du site parisien

Les atouts essentiels de Paris sont bien évidemment la centralité, la proximité des centres de décision politique et économique, la proximité des services quaternaires, le

15. Interview auprès de la SBF-Bourse de Paris.

16. L'effectif des sociétés de bourse françaises est passé de 3 096 en 1983 à 5 000 en 1986, 6 500 en 1988, son maximum juste après le krach boursier d'octobre 1987 ; depuis il est nettement redescendu jusqu'à atteindre aujourd'hui 4 200. (source *Les Échos* du 3 juillet 1997).

marché du travail, de très bonnes infrastructures de transport, ce qui a pour conséquence que l'essentiel du développement s'est fait à Paris même.

Si Paris fournit des externalités au milieu de la finance, il s'agit plutôt d'externalités génériques, que l'on peut retrouver dans d'autres villes du même type, mais pas dans d'autres villes françaises. En effet, les activités financières ont besoin d'une certaine concentration de compétences, de centres de décision et d'argent pour fonctionner. Mais en même temps, il s'agit d'une activité dont les frontières sont extensibles dans l'espace, une activité liée à la mondialisation des activités industrielles et tertiaires, à la dématérialisation de l'économie. Le lien le plus matériel et physique avec la ville passerait alors par le marché du travail des employés et des cadres très qualifiés et très spécialisés de ce secteur, qui ne peuvent être formés n'importe où et surtout qui sont des métropolitains dans leur mode de vie et leurs valeurs. De plus le désir et le besoin de mobilité de ces actifs entre les diverses entreprises rend nécessaire leur présence au sein d'un vaste marché du travail. D'autre part, l'apport spécifique de Paris aux activités financières serait dans la présence des sièges sociaux des grandes entreprises et des centres de décision, qui facilitent extrêmement la circulation des idées et la rencontre entre les hommes. De ce point de vue, Paris apparaît plus comme une ville mondiale que les autres capitales de la finance européennes (excepté Londres bien entendu).

Cependant il existe en Europe des marchés boursiers presque aussi importants que celui de Paris, dans des villes qui sont bien plus petites, comme Francfort, Düsseldorf, Milan, Zürich et Amsterdam. La raison en est bien évidemment historique, puisque les villes citées ont été et sont encore des capitales économiques dans leurs pays respectifs. Mais on peut se poser la question de savoir ce qu'apporte de plus la ville de Paris et sa dimension métropolitaine au monde de la finance que les autres places boursières européennes n'apporteraient pas ? Des aménités, des infrastructures de transport, une main-d'œuvre bien formée, des services en plus grand nombre et plus variés : sans doute, mais cela ne suffit pas à les différencier pour creuser l'écart. Elle lui apporte aussi un nom, qui est le marqueur de ce lieu unique qu'est Paris : la Place de Paris ne peut être qu'à Paris, de même que le London Stock Exchange ne peut être qu'à Londres.

Un milieu organisé et créatif

D'après nos interlocuteurs, il s'agit d'un milieu qui après avoir été jusque dans les années soixante-dix assez fermé et cloisonné, ce qui l'empêchait d'avoir une vision commune de l'évolution souhaitée, est devenu sous l'impulsion de l'État plus ouvert, plus fluide, innovant (aujourd'hui au moins 20 % des innovations sont purement françaises, alors qu'auparavant les innovations étaient copiées à 100 % sur les Anglo-Saxons¹⁷ ; par exemple produits dérivés à base mathématique, nouvelles

techniques de gestion de la dette, MONEP) et qui s'est réorganisé tout au long des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Quoiqu'il soit en train de se disperser sur le plan géographique, il reste encore très concentré sur quatre arrondissements centraux parisiens (les Ier, IIe, VIIIe, IXe arrondissements). Il s'agit d'un monde très petit, où les gens se connaissent très bien, ont des liens personnels et professionnels, et se retrouvent souvent dans des colloques et des congrès, et aussi dans l'association Paris Europlace, qui a pour ambition de faire de Paris la deuxième place financière européenne et qui comprend aujourd'hui une centaine de membres de la place, dont beaucoup d'étrangers.

Les contacts en face-à-face semblent encore très importants car si « 20 % des opérations peuvent se régler en dehors de la place financière, les rendez-vous demeurent indispensables pour la conduite des affaires » et « il existe un besoin réel de voir ses partenaires pour s'appuyer sur la confiance »¹⁸. Ils sont particulièrement nécessaires pour définir les orientations, les évolutions et la prise en compte des nouvelles technologies au plus haut niveau. La déshumanisation entraînée par l'informatisation suscite par compensation un besoin renouvelé de contacts physiques, et les relations informelles sont plus essentielles dans ce milieu que dans un autre, car il ne vit que d'échanges. Par ailleurs, les échanges s'intensifient avec les partenaires européens et étrangers, on s'intéresse à ce qui se passe à Londres, à Francfort, on cherche à comprendre comment ils fonctionnent : on peut parler d'une interpénétration des territoires, la notion de territoire se dissout (pour être adhérent de la Bourse de Paris, il fallait avant être implanté à Paris, depuis 1990 il faut l'être en France, bientôt on pourra l'être en dehors de France). Cependant, il apparaît encore comme le substrat de l'innovation, dans la mesure où il permet la « gestation de l'innovation », comme le déclare un de nos interlocuteurs¹⁹.

Représentations collectives et processus d'apprentissage

La disparition des agents de change en 1988, qui étaient des officiers ministériels depuis Napoléon, et la création des sociétés de bourse (et l'ouverture de leur capital, en particulier aux banques) ont entraîné une révolution des métiers de la Bourse, qui de très artisanaux sont devenus hyper-professionnalisés ; on est passé d'un personnel relativement peu qualifié et peu spécialisé, formé sur le tas (les commis et les vendeurs) à un personnel rajeuni, sortant du moule grandes écoles ou universités et très qualifié, sachant utiliser des tech-

17. Interview auprès de Paris Europlace.

18. Interview auprès de Paris Europlace.

19. Interview auprès de la COB.

niques informatiques sophistiquées. Ce milieu s'est par ailleurs féminisé, entre autres après l'ouverture en 1978 du Palais Brongniart aux femmes, qui jusque là leur était fermé ! Les employés peu qualifiés, qui représentaient 45 % du personnel au début des années quatre-vingt, ne sont plus que 25,7 % aujourd'hui ; par contre, les cadres, qui n'étaient que 34 %, sont passés à 55 %²⁰. En effet, les entreprises de bourse doivent recruter des équipes spécialisées qui maîtrisent les règles de l'ensemble des marchés, qui se sont multipliés.

Elles ont pu les attirer grâce aux salaires élevés qu'elles offrent aux diplômés, salaires qui sont supérieurs à ceux de l'industrie et du tertiaire. La profession a ainsi beaucoup rajeuni depuis 1984, et la moyenne d'âge des équipes dirigeantes est passée de 45-50 ans à 35-40 ans²¹. Les nouveaux professionnels (traders et cambistes) qui sont jeunes et salariés pour la plupart, se reconnaissent entre autres à leur façon de s'habiller (stricte et plutôt triste) et à leur façon de se déplacer vite (à moto). Il existait jusqu'à ces derniers temps un grand turn-over dans la profession, lié au désir de mobilité et d'ascension professionnelle des jeunes (comme le travail est très collectif, ce sont des équipes entières qui se déplacent) ; on peut parler de transfert de connaissances entre les entreprises du milieu, qui enrichissent ce milieu. Mais il y a un moindre turn-over aujourd'hui, du fait de la crise qui a frappé le secteur à la fin des années quatre-vingt (krach de 1987) et du fait qu'il y a moins d'embauches. Il existe aussi un code de bonne conduite dans ce milieu, qui instaure des limites en matière de débauchage de salariés. Les professionnels de la finance se retrouvent dans des lieux de rencontre, qui sont essentiellement des restaurants et des bars du quartier de la Bourse, par exemple au Vaudeville et chez Gallopin, ou encore chez Edgar, mais moins qu'avant quand tout le monde travaillait à la Bourse ou dans les environs. Ils fréquentent aussi des clubs (très fermés aux étrangers), bien que cette culture de club soit plus répandue en Grande-Bretagne, et des boîtes de nuit. Outre les salariés et travailleurs indépendants dont le métier est la finance, il y a les hommes d'affaires et les spéculateurs qui, également, font partie intégrante de ce milieu. Par ailleurs, les dirigeants de la finance se retrouvent régulièrement dans des cercles très fermés (Le Siècle, la Fondation Saint-Simon) où ils rencontrent également des dirigeants du monde des affaires, ce qui laisse supposer l'existence de réseaux informels.

Il s'agit ainsi d'un milieu où il y a circulation des savoir-faire entre entreprises, du fait de la mobilité des salariés très qualifiés ; il bénéficie d'une main-d'œuvre formée dans de nombreux centres de formation professionnels et dans des 3e cycles universitaires et des grandes

écoles ; les formations sont de plus en plus pointues. Au début la formation sur le tas était prépondérante, mais il semble que le niveau de qualification ayant beaucoup augmenté, les personnels se spécialisent mais ne passent



L'agent de change travaille jusqu'à la dernière minute.

pas d'un métier à l'autre comme avant. Chaque catégorie a sa filière de formation propre : au sommet de la hiérarchie on trouve les grandes écoles d'ingénieurs et l'ENA, de l'autre côté les traders et les cambistes reçoivent des formations spécialisées et en principe ne deviennent pas patrons : il y a très peu de parcours professionnels qui vont de la base au sommet.

Les formations supérieures sont considérées par les professionnels comme trop généralistes (sauf en Droit)²² ; en ce qui concerne la formation à la gestion, on trouvait en 1990 sept établissements (trois écoles consulaires : HEC, ESSEC et ESCP et quatre universités délivrant la maîtrise de gestion [Paris 1, Paris 9, Paris 12 et Paris 13]) ; cependant en gestion et en droit la finance internationale est encore peu développée. Au niveau bac + 5, on trouve 10 filières orientées vers la finance internationale, qui forment chacune entre 20 et 30 diplômés par an ; or l'apparition de nouveaux produits financiers a nécessité la présence de spécialistes en évaluation des actifs optionnels, recrutés chez les scientifiques et les statisticiens du fait de l'insuffisance des effectifs formés dans les disciplines financières²³. Les étudiants français seraient par ailleurs obligés d'achever leurs études financières à l'étranger, par pénurie d'offre de formation en France. Cependant de nouvelles filières se sont créées dans les années quatre-vingt-dix, dans d'autres universités ou écoles, en parti-

20. Cf. *Les Échos* du 3 juillet 1997.

21. Cf. *Les Échos* du 3 juillet 1997.

22. Cf. rapport de J.-R. Sulzer, op. cit.

23. Cf. rapport de J.-R. Sulzer, op. cit.

culier des mastères et des DEA ou DESS (ELSCA, Paris 2, Paris 10²⁴).

De nombreux partenariats existent entre les organismes de formation professionnelle et les institutions de place (CFPB, SBF-Bourse de Paris, SICOVAM, MATIF-SA) afin d'adapter au mieux la formation dispensée aux exigences de technicité des nouveaux métiers sur les marchés. En particulier, certains de ces organismes ont développé des formations professionnelles spécialisées, comme le centre de formation de la profession bancaire,



Des locaux trop étroits.

celui de la Banque de France, l'Institut de la Bourse et du Titre, MATIF-Formation (créé en 89).

Dans l'avenir, le métier devrait encore se complexifier et se spécialiser, avec une qualification accrue; selon certains professionnels, les services d'analyse et de recherche devraient se muscler au détriment des services commerciaux²⁵.

Blocage foncier et ressources culturelles

Le plan d'occupation des sols (POS) approuvé en 1977 avait défini une zone financière limitée à 80 hectares, prolongée par une autre zone vers l'Étoile (Triangle d'Or) et le COS (coefficient d'occupation des sols) était limité à 3,5 dans la zone financière et à 1,5 dans le Triangle d'Or; l'application de la règle du «COS de fait» avec paiement d'une taxe de surdensité a ainsi eu un effet assez dissuasif sur les opérations importantes, ce qui a entraîné la dispersion des activités financières, et l'éloignement des acteurs. Mais, depuis 1989, la révision

du POS et son application ont étendu la zone financière vers le sud-est et ont augmenté le COS du Triangle d'Or (de 1,5 à 2), et la référence au COS de fait sans paiement de taxe de surdensité a permis la reconstruction de nombreux immeubles (moyennant le respect de certaines règles) et la modernisation à superficie constante du quartier de la Bourse.

Ainsi, la ville de Paris, en tant qu'instance de pouvoir, quoique présente depuis peu dans le lobby de la finance (Paris Europlace) semble avoir contrarié relativement longtemps les besoins de ce milieu et de cette filière (en particulier, propriétaire de la Bourse, elle semble avoir retardé les travaux que voulaient engager ses locataires – MATIF SA et SBF Bourse de Paris). Par ses règlements d'urbanisme, elle a interdit de fait l'extension de la cité financière sur place, et par ailleurs, la DATAR (donc l'État) empêche également son extension incontrôlée vers l'ouest, par sa politique de rééquilibrage vers l'est (politique du donnant-donnant). Or actuellement toute relocalisation de la cité financière (2 millions de m² de bureaux pour le secteur bourse, banque et assurance, ou 4,5 millions de m² en y incluant les activités directement attirées par la proximité des services financiers, et 50 000 salariés pour ce même secteur²⁶) dans une opération d'aménagement parisienne est impossible vu l'étendue des besoins immobiliers. Elle ne peut que s'étendre sur place ou en diffusant vers le centre des affaires de l'Ouest parisien: ainsi le rôle joué par Paris comme tissu urbain semble avoir été assez négatif (restrictif) sur le milieu de la finance.

Cependant le rôle de la ville comme milieu urbain métropolitain semble plus positif: en effet, la formation d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée et mobile, qui se forme dans les universités et les grandes écoles, sans compter la formation professionnelle dispensée par des instituts dépendant de la profession, est très importante pour le milieu. La ville de Paris semble même avoir une spécialité très prisée sur les marchés internationaux, les produits financiers à forte base mathématique (et la formation qui va avec). Cependant la mobilité des salariés parmi les plus qualifiés vers d'autres places boursières, dans le cadre de l'évolution de leur carrière, semble montrer une préférence de ces milieux professionnels pour tous les lieux caractérisés par la culture urbaine des villes mondiales.

Ce ne seraient pas tant les caractéristiques de Paris en tant que tel (individualisé comme milieu urbain, culturel,

24. Un des premiers DESS banque et finance a été créé en 1975 à Nanterre, avec la participation des professionnels de la banque, des assurances et des agents de change (source interview à la SBF-Bourse de Paris).

25. Cf. *Les Échos* du 3 juillet 1997.

26. Cf. rapport de J.-R. Sulzer, op. cit.

intellectuel particulier) qui seraient importantes, mais plutôt sa ressemblance avec d'autres places financières, sa situation dans la chaîne des villes mondialisées. Si Paris s'est développée sur le plan financier, c'est parce qu'elle était la capitale de la France et que tous les pouvoirs économiques, politiques et financiers étaient concentrés là. Il n'y a pas de possibilités pour plusieurs places financières en France, vu le degré de centralisation et de concurrence entre les places mondiales. De plus, du point de vue fonctionnel (développement de la fonction financière en étroite relation avec les autres fonctions de services très spécialisés – quaternaires), c'est la seule possibilité de voir se développer un « complexe serviciel localisé » de grand ampleur (cf. Rousset-Deschamps, 1994).

En définitive, il semble que l'influence de la métropole parisienne sur le développement d'un milieu innovateur dans la finance ait été longtemps plus négative que positive ; en effet, on ne peut pas dire que les innovations aient été très précoces à Paris par rapport aux autres places boursières mondiales. Cependant, les banques ont joué relativement tôt la modernisation et l'innovation en France, et le bilan est relativement mitigé. Le retard accumulé pendant des décennies rend encore très fragile le milieu de la finance, et plus particulièrement celui de la Bourse. Cela semble dû au capitalisme français, plus traditionnel et patrimonial que le capitalisme anglais ou américain, aux structures mentales françaises ou aux barrières de toutes sortes érigées par les gouvernements successifs (contrôle des changes...). Le paradoxe est que les changements fondamentaux touchant la finance se sont réalisés sous un gouvernement de gauche après 1983, puis continués sous la droite et la gauche alternativement. En tout cas, jusqu'au début des années quatre-vingt, la faible progression des activités financières en France a été la norme. La place de Paris a été plus suiviste que motrice, et elle n'a fait qu'appliquer avec retard les réformes inventées outre-manche ou outre-atlantique. Mais il semblerait qu'un milieu innovateur et organisé ait émergé, qui soit susceptible de défendre ses intérêts et même d'aller parfois plus loin que ses homologues étrangers.

Le handicap actuel de la place de Paris est sa taille, qui est bien inférieure à celle des autres places mondiales. D'autres handicaps pourraient être énumérés : faiblesse des sociétés d'audit et de conseil françaises (domination par les Anglo-Saxons), absence jusqu'à maintenant de fonds de pension (ce qui entraîne un développement insuffisant du marché des actions), problèmes en matière de réassurance, fiscalité (pénalisation des placements en actions), taux des commissions plus élevés, manque d'argent par rapport à Londres et à Francfort... En revanche, certains de ses atouts peuvent être relevés : la base industrielle de la région parisienne est plus forte et plus stable que la base de Londres, le MATIF et le MONEP²⁷ sont très innovants, la sécurité et la transparence de la place sont excellentes, la main-

d'œuvre est très bien formée et abondante (quoique les coûts salariaux soient plus élevés), les infrastructures de transport sont bonnes. En particulier, la réglementation très stricte et une police boursière très sérieuse (COB) permettent des contrôles efficaces qui évitent les dérapages comme ceux qui se sont passés à Londres ou à New York ces dernières années.

La résistance de la finance à la dispersion

En 1993, le milieu a décidé de prendre en mains son avenir et celui de la place de Paris en créant l'association Paris Europlace avec les principaux acteurs locaux (Région, Ville de Paris et Chambre de Commerce et d'Industrie) et les divers intervenants sur la place. De dix membres en 1993, l'association est passée à une centaine aujourd'hui, dont beaucoup sont étrangers. Malgré la présence des acteurs locaux dans cette instance, un antagonisme semble exister entre les désirs du milieu de s'étendre sur place dans la cité financière (et en particulier vers le Sentier tout proche), et les projets de la ville de Paris, qui aurait préféré déplacer la cité financière à Tolbiac dans le XIII^e arrondissement, sur une ZAC en cours d'aménagement autour de la Bibliothèque de France.

Le problème immobilier est assez ardu, dans la mesure où les immeubles de la cité financière du centre de Paris sont difficiles à rendre efficaces (c'est-à-dire intelligents, câblés, climatisés, avec des locaux techniques importants), même s'il reste beaucoup de m² inoccupés dans la cité financière. C'est pourquoi on assiste à une certaine dispersion des salles de marchés à partir de ce centre, vers le sud et l'ouest principalement (vers la Défense). Au contraire de la City de Londres, les déplacements ne peuvent pas se faire seulement à pied, car les distances sont devenues très longues (on trouve des acteurs à Bercy, à la Défense et à Roissy).

C'est la dématérialisation des transactions à la fin des années quatre-vingt qui a permis cette délocalisation, puisque les salles de marché sont équipées de terminaux leur permettant de suivre en direct l'évolution des différents marchés et d'intervenir sur ces marchés en temps réel. Cependant, pour les relations plus informelles, il est probable que les entretiens en face-à-face sont toujours nécessaires et qu'ils ont le plus de chances de se réaliser dans le vieux centre de l'activité financière (la Bourse et ses environs). Il est probable que même dans l'avenir, les négociations et les discussions stratégiques n'emprunteront pas le canal de la télématique, pour des raisons de secret et d'intimité. Si l'activité boursière peut se délocaliser facilement, ce qu'elle fait, l'activité qui consiste à trouver des partenaires, à négocier, à échanger des informations confidentielles, à

27. MONEP : Marché des opérations négociables de Paris. MATIF : Marché à terme international de France.

signer des contrats, etc., restera toujours dans le centre des affaires parisiens, qui par sa densité et par ses aménités facilite les contacts et la convivialité de ces contacts.

Un milieu qui rend Paris plus chère

Pour toutes ces raisons, à Paris, le milieu de la finance constitue, à l'heure actuelle, un milieu innovateur, mais aux caractéristiques spécifiques. Les réseaux sont beaucoup plus implicites et informels que dans les milieux industriels. Ce qui est formel passe par la télématique et est de ce fait « transparent » ; ce qui est stratégique passe beaucoup plus par des réseaux informels et implicites.

Cette filière et le milieu qu'elle génère contribuent de façon assez nette à la valorisation de l'économie francilienne. Elle a également contribué, ces dernières années, à l'envolée des prix fonciers et immobiliers dans le centre des affaires parisiens. Les superprofits réalisés par les activités financières ont pu accroître le fossé entre les activités survalorisées et les activités dévalorisées, comme les activités industrielles plus classiques. Paris métropole tend ainsi à exercer des phénomènes d'éviction et à conforter, au contraire, les milieux porteurs et dynamiques tels que la finance.

Muriel Tabariés

BIBLIOGRAPHIE

Beaujeu-Garnier, J., « Place, vocation et avenir de Paris et de sa région » in *Notes et études documentaires* n° 4142-4143 du 20 décembre 1974.

Carrez, J.-F., *Le développement des fonctions tertiaires supérieures à Paris et dans le réseau des métropoles régionales*, Paris, La Documentation Française, 1991.

Cordier, J., « Paris, place financière et bancaire », in Martine Berger et Catherine Rhein éd., *L'Ile-de-France et la recherche urbaine*, tome I, Strates, Université de Paris 1, CNRS – Plan Urbain – DATAR, juin 1992.

Durand, M., *La bourse*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1993.

Loinger, G., *Éléments de réflexion sur la polarisation économique de l'espace parisien*, note réalisée dans le cadre de section Prospective et Planification du CES d'Ile-de-France, 4.10.1994.

Julien Ph., « Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France », in *INSEE Midi-Pyrénées*, n° 300, fév. 1994.

Maillat D. et Perrin J.-C. eds, *Entreprises innovatrices et développement territorial*, Neuchâtel, GREMI – IRER – EDES, 1992.

Matteaccioli A., Tabariés M., *Dynamiques urbaines et milieux innovateurs dans la métropole parisienne : les milieux de la finance et de la haute couture*, communication au colloque du GREMI – Evora (Portugal) novembre 1995.

Petiteau, G., *La cité financière de Paris*, Direction régionale de l'Équipement, Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Préfecture de la région Ile-de-France, avril 1989.

Porter, M., « The competitive advantage of the inner city », in *Harvard Business Review*, juin 1995.

Paris, place financière internationale, rapport au Comité économique et social de la région d'Ile-de-France présenté par Jean-Richard Sulzer, novembre 1990.

Guide des formations financières et bancaires en France, Paris Europlace Formation, 1995.

Paris, place financière internationale, Mairie de Paris, région Ile-de-France, 1990.

Sassen, S., *The global city : New York, Londres, Tokyo*, Princeton University Press, 1991.

Rousset-Deschamps, M., « Métropolisation et formes géographiques de la production servicielle », in *Services et Mutations urbaines*, Anthropos, Economica 1994.

Sassen, S., « La ville globale, éléments pour une lecture de Paris », in *Le Débat*, n° 80, août 1994.

Veltz, P., « Dynamiques des systèmes productifs, territoires et villes », communication au colloque international « Villes, entreprises et société à la veille du XXI^e siècle », IFRESI-PIRVilles, Lille mars 1994.

Rapport : « Paris, ville internationale », in Schéma Général d'Aménagement de la France, n° 39, Paris, La Documentation Française, mai 1973.

Les Échos du 3 juillet 1997.

> **Muriel Tabariés**, sociologue, est ingénieur d'études au CRIFES-METIS (Centre de recherche sur l'Industrie, la Finance, l'Espace et les Services) du CNRS et de l'Université Paris 1. La recherche, qui portait sur une comparaison de deux filières parisiennes, la haute couture et la finance, a été menée en collaboration avec Andrée Matteaccioli, Maître de Conférences à Paris 1. Les enquêtes sur la finance ont été réalisées par Muriel Tabariés et deux étudiants du DESS « Économie de l'Aménagement et Développement local » de Paris 1, B. Hibert et E. Rachedi.

Ses principales publications portent sur différents milieux innovateurs de la métropole parisienne, étudiés depuis une dizaine d'années, notamment l'agglomération scientifique de Paris Sud.